



Groupe de Coopération en matière de lutte contre l'abus et le trafic illicite des stupéfiants

Strasbourg, le 8 octobre 2014

P-PG/Work(2014)5rev10_ fr

Prévention en milieu professionnel de la consommation d'alcool et de drogues

D'une déclaration d'intention à la mise en œuvre d'une politique: mode d'emploi du Cadre de Référence, bonnes pratiques, données de la recherche

Conseil de l'Europe, Strasbourg
Salle G03, Agora

Ouverture de la réunion : Mercredi 15 octobre 2014 à 9h30
Clôture de la réunion : Jeudi 16 octobre 2014 à 16h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

http:// www.coe.int/pompidou

Prévention en milieu professionnel de la consommation d'alcool et de drogues
D'une déclaration d'intention à la mise en œuvre d'une politique: mode d'emploi du Cadre de Référence, bonnes pratiques, données de la recherche

Faisant suite à l'adoption à Strasbourg en mai 2012 de la Déclaration finale permettant de définir et de conduire, en milieu professionnel, des politiques de prévention de la consommation d'alcool et de drogues, cette seconde Conférence internationale a pour objectifs :

- d'énoncer, au travers d'exemples de bonnes pratiques, l'ensemble des conditions permettant d'articuler, dans le respect de la diversité des cultures d'entreprise, les principes de responsabilité, de transparence, de respect des libertés individuelles et collectives, entre culture sanitaire et culture au travail
- d'apprécier, notamment dans les PME, l'évolution des pratiques de prévention suite aux recommandations issues du Cadre de Référence
- de préciser, au travers de recherches et d'études scientifiques, la part des déterminants liés aux conditions de travail, à l'environnement de travail, ou propres à la personne
- d'ouvrir un débat sur les conditions selon lesquelles la prévention des consommations d'alcool et de drogues pourrait être inscrite dans le Document Unique d'Evaluation des Risques

Elle rassemble, pour chaque Etat membre, des représentants des pouvoirs publics, du patronat et d'organisations syndicales.

Elle élargit le débat en s'ouvrant à des pays qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe.

Elle bénéficie du concours du Bureau international du travail, à même d'orienter l'ensemble des acteurs vers une recherche de cohérence entre les initiatives diverses qui traversent le champ de la prévention et les principes directeurs du cadre de référence là où ils rencontrent les orientations internationales.

Y interviendront pouvoirs publics, chefs d'entreprise, syndicalistes, responsables de ressources humaines, services de santé au travail, organisations internationales actives dans le champ, universitaires et chercheurs.

Mercredi 15 octobre

9h00 **Accueil et inscription**

Ouverture de la réunion

9h30 **Accueil :** Patrick PENNINCKX, Secrétaire exécutif du Groupe Pompidou
Ouverture : Jan KLEIJSSEN, directeur - Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Direction générale I, Conseil de l'Europe
Ouverture : Danièle JOURDAIN-MENNINGER, Présidente de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA. France), Présidente du Groupe Pompidou

9h45 – 11h **Axe 1**

La politique de prévention alcool et drogues en milieu professionnel deux ans après l'adoption de la déclaration du 15 mai 2012

Modérateur: Philippe-Jean PARQUET, Professeur de psychiatrie et addictologue, consultant du Groupe Pompidou

Rappel du Cadre de Référence (Déclaration finale de mai 2012) **:** Michel MASSACRET, Président du Groupe d'experts

Le Cadre de Référence, point d'appui d'une politique de prévention ? Caractérisation de bonnes pratiques

- *Positionnement de l'Union Européenne des Médecins Spécialistes (branche santé au travail) : intervenir en entreprise selon les principes du Cadre? La pratique du médecin du travail en est-elle modifiée ?* Alenka SKERJANC, Présidente de l'UEMS.

- *Point de vue du Bureau International du Travail : politique générale de prévention alcool et drogues et mise en œuvre du Cadre de Référence.* Valentina FORASTIERI, Spécialiste principale de la santé au travail, de la promotion de la santé et du bien-être. Service de l'administration du travail, de l'inspection du travail et de la sécurité et de la santé au travail (LABADMIN/OSH), Département de la gouvernance et du tripartisme

Questions-Réponses

11h – 11h30 Pause-café

11h30 – 13h	**Le Cadre de Référence : une base pour initier, mettre en place, développer et pérenniser une politique de prévention cohérente pour l'ensemble des acteurs?** Table ronde entre acteurs de l'entreprise qui construisent ensemble la politique de prévention : patronat M. Kris de MESTER, Organisation Internationale des Entreprises service de santé au travail Dr Nicole MAJERY, déléguée du Luxembourg auprès de l'Union Européenne des Médecins Spécialistes direction des ressources humaines Charlotte DUDA, Stream International - Groupe Convergys, Directrice des ressources humaines, ancienne présidente de l'Association nationale des directeurs de ressources humaines, ANDRH. France salariés Tor Idar HALVORSEN, Norwegian Confederation of Trade Unions (LO).
13h – 14h30	Déjeuner libre

14h30-16h30

Axe 2

Le Cadre de Référence s'applique-t-il quels que soient la taille, la culture et le secteur d'activités de l'entreprise? Recherche de bonnes pratiques centrées sur les PME

Modérateur : Robert GOERENS, Médecin inspecteur du travail. Ministère de la Santé du Luxembourg

- Problématique posée par :
- une Conseillère pour les affaires sociales dans les PME, Eva VANDERVELDEN, Union des Entrepreneurs Indépendants de Flandre et de Bruxelles (UNIZO)

- une spécialiste du management dans les PME : Florence GUILIANI, Université de Montpellier, Observatoire de la santé des dirigeants de PME – AMAROK

- Des exemples de pratiques :
- Luxembourg : Nicole MAJERY, directeur du Service de santé au travail multisectoriel
- France : Valérie JIMENEZ, dirigeante d'une PME de transports et M. BARANOWSKI, délégué CGT au Comité de pilotage de la Charte prévention des conduites addictives en région Midi-Pyrénées
- Portugal : Giorgio CASULA (CGTP-IN Confédération Générale des Travailleurs Portugais / Intersyndicale Nationale)
- Brésil : Lucia STOCKER FABRICIO, Directrice technique de SESI-RS

Débat entre les participants et échanges

16h30 – 16h45 Pause-café

16h45 – 18h00

Axe 3

Le Cadre de Référence comme outil d'analyse et de suivi des politiques de prévention en entreprise ?

Modérateur : Paul WINDEY, Président du Conseil national du travail, Belgique

Etudes de cas de politiques de prévention dans l'entreprise : en quoi le Cadre de Référence permet-il de mieux comprendre ce qui a été mis en place?

Développement autour de trois questions :
1. description d'une politique concrète de prévention dans une entreprise
2. son analyse par rapport au Cadre de Référence
3. les évolutions qui en découlent

Cas présentés par :

Norvège :
- **Elisabeth EGE**, Directrice, Centre consultatif sur les questions liées à l'alcool, la drogue et le jeu addictif (AKAN) : étude de cas sur le service des douanes norvégien

Portugal :
- **Mario CASTRO**, Directeur du service de surveillance et information. Service d'Intervention sur les Conduites addictives et les dépendances, SICAD
- **Elisabete Rute dos SANTOS,** Compagnie aérienne TAP, Unité de soins de santé

Italie
- **Marcella DELUCA**, Coordinatrice, Cooperativa Marcella, Euridice (programme de prévention, de formation et de recherche au service de l'entreprise, soutenu par l'Union européenne).

Mexique
- **David Bruno DIAZ NEGRETE**, Directeur de recherche, ONG Centros de Integracion Juvenil, Mexico

Conclusion de la 1ère journée : fil rouge, premiers éléments de questionnement par Michel MASSACRET, Président du Groupe d'experts.

Jeudi 16 octobre 2014

09h00-10h30

Axe 4

Les déterminants des conduites addictives : apports de la recherche et des études scientifiques ?

Modérateur : Jarle WANGEN, Conseiller principal, Centre consultatif sur les questions liées à l'alcool, la drogue et le jeu addictif (AKAN), Norvège.

1. **dans les relations entre risques psycho-sociaux et conduites addictives**

- Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) : message vidéo de "*Managing stress and psychosocial risks at work - EU-OSHA Healthy Workplaces Campaign 2014-15"*. Introduction au message video par Nada TURCIC, spécialiste de la médecine de travail. Institut pour la protection de la santé et sécurité au travail, Croatie
- Kjetil FRØYLAND, directeur de recherche. The Work Research Institute – Oslo : *Alcohol, drugs and prevention in the workplace: What strategies are effective? Findings from recent research*
- Philippe-Jean PARQUET, professeur de psychiatrie, addictologue : *légitimité de ce rapprochement ?*

Débat entre les intervenants et questions-réponses avec l'auditoire

10h30 – 11h

Pause-café

11h – 12h30

2. **au travers d'approches multidisciplinaires en sociologie, psychologie du travail, sciences médicales** *:*

- Gladys LUTZ, Chercheur au CRTD (Centre de recherche sur le travail et le développement du Conservatoire national des Arts et Métiers, Paris) : *Interrelations entre conduites addictives et travail, interrelations entre usages/usagers et acteurs en charge de la prévention*
- Marie-Claire LAMBRECHTS, Centre for Environment and Health, KU Leuven, et Association flamande pour les problèmes d'Alcool et autres drogues, VAD Bruxelles : *Quels sont les facteurs qui déterminent l'approche de l'abus de substances par les médecins du travail ? Une étude qualitative"*

Débat entre les intervenants et questions-réponses avec l'auditoire

Déjeuner libre

- 14h – 16h **Vers un développement de stratégies de mise en œuvre du Cadre de Référence ?**

  Modérateur : Valentina FORASTIERI, Spécialiste principale de la santé au travail, de la promotion de la santé et du bien-être (Bureau International du Travail).

  - Zinta PODNIECE, Commission européenne, Direction Générale de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Intégration, Unité Santé, Sécurité et Hygiène au Travail *: la législation relative au Document Unique d'Evaluation des Risques*

  - Table ronde selon une représentation tripartite :

    - Représentant des pouvoirs publics : Ruta BALTRUSAITYTE, Département du contrôle de la drogue, du tabac et de l'alcool, Spécialiste en chef de la division de coordination pour la prévention de l'usage des substances psychoactives, Lituanie
    - Représentant des travailleurs : Francisco José Pardo GUILLOT, Technicien Supérieur en Risques au Travail, Expert en Toxicodépendances, Secrétariat Confédéral de Santé au Travail des Commissions Ouvrières, Espagne
    - Représentant des employeurs : François ENGELS, Fédération des Artisans. Représentant du Luxembourg auprès de l'Agence européenne de Bilbao (EU-OSHA)

  - Bilan et perspectives : Valentina FORASTIERI

Conclusion finale et clôture de la conférence

Le projet 2010-2014 : résultats et attentes. Dr Gilles LECOQ, Délégué de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA, France)